

L'EPS en Campagne pour l'emploi : « 1500 postes dès 2020 »

L'urgence des recrutements n'est plus à démontrer dans notre académie. Après une rentrée où il manquait encore des enseignants face aux élèves, (collège de Latresne, collège de la Réole, collège de Coutras, collège de Guîtres, Lycée de La Réole, Lycée H. Brulle Libourne), le SNEP FSU Bordeaux est entré en campagne ! C'est au STAPS avec les étudiants, les profs de l'Université que nous avons appelé à un grand plan de recrutement « 1500 postes dès 2020 » !

**Plan d'urgence pour l'EPS :
1500 postes tout de suite !**

Le SNEP-FSU Bordeaux réunit en conseil académique le 27/09/2019 au STAPS de Bordeaux-Mérignac l'ensemble des représentants de l'EPS et du sport scolaire.

Les besoins de développer l'EPS et le sport scolaire sont énormes. Des milliers d'élèves manquent une bonne partie de la pratique des sports (Études 2016-2017-2018-2019). Étude de la pratique des sports (Études 2016-2017-2018-2019). Étude de la pratique des sports (Études 2016-2017-2018-2019). Étude de la pratique des sports (Études 2016-2017-2018-2019).

C'est un enjeu de santé publique, d'accès à la culture, d'émancipation et de réduction des inégalités.

Pourquoi ?

- Le SNEP-FSU Bordeaux réunit en conseil académique le 27/09/2019 au STAPS de Bordeaux-Mérignac l'ensemble des représentants de l'EPS et du sport scolaire.
- Le SNEP-FSU Bordeaux réunit en conseil académique le 27/09/2019 au STAPS de Bordeaux-Mérignac l'ensemble des représentants de l'EPS et du sport scolaire.

Les besoins sont énormes tout le territoire et le nombre d'élèves en STAPS qui pratiquent le sport scolaire !

Notre académie est en crise de la pratique : le nombre d'enseignants non-titulaires (souvent affectés sur des postes à l'année) a disparu et il n'y a plus de collègues titulaires en cours de recrutement des enseignants.

À ce jour, le nombre de non-titulaires embauchés correspond à 3 postes dans l'académie de Bordeaux !

Le SNEP-FSU pour la profession, les étudiants, appelle à un grand plan de recrutement d'EPS.

1500 postes dès les concours 2020 (comportant les postes au CAPEPS externe et interne et à l'Aggrégation externe)

Cliquer sur l'image

Le message est clair, « *Assez de Blabla Monsieur le Ministre !* ». Votre volonté de développer l'EPS et le sport scolaire doit s'accompagner de la réouverture de la voie du concours et de la qualification plutôt que celle de la précarisation des collés du CAPEPS de juin, rappelés en septembre, pour pallier les manques.

Au 3 octobre 2019, le rectorat avait déjà embauché 90 contractuels assurant 1701,5 heures soient 85 équivalents temps plein. Bien plus que les 62 TZR de notre académie. Le rectorat met en place un réel précariat pour notre discipline : nous sommes une des académies métropolitaines qui recourt le plus à la précarité.

Il faut des postes pour améliorer la qualité de l'EPS dans les établissements, assurer la continuité du service public, donner des perspectives de titularisation aux contractuels. Les besoins sont chiffrables. Au niveau national 1500 recrutements par an jusqu'en 2025, c'est le bon rythme (voir site national).

Pour l'académie de Bordeaux

Les besoins en postes en 2019 sont de 131 pour simplement retrouver le taux d'encadrement de 2012. Dont 51 postes en établissements et 80 postes de TZR.

En effet, le besoin en titulaires en 2019 avec 227892 élèves si on veut garder le même taux d'encadrement qu'en 2012, c'est-à-dire un prof pour 161,3 élèves est de : $227892 : 161,3 = 1413$ postes

Or, nous n'en avons que 1362 ! Pour maintenir les mêmes conditions d'enseignement il aurait fallu 51 créations supplémentaires.

De plus les besoins en postes de TZR qui devraient, raisonnablement représenter 10 % des titulaires, sont loin d'être couverts.

En effet, pour 2019 si les besoins sont de 1413 postes, les besoins en TZR sont de 142 postes. Or, actuellement l'académie de Bordeaux compte 62 postes de TZR, il en manque : $142 - 62 = 80$!

Cette simulation diminuerait l'appel aux contractuels : 40 à 50 par an. Or dès le 3 octobre 2019 notre académie avait déjà fait appel à 90 contractuels et ce chiffre devrait grimper en flèche en cours d'année.

A l'échelle nationale, porter haut et fort un recrutement de 1500 postes dès 2020 et ce pendant 5 ans, est un principe de réalité !

La tendance d'évolution des effectifs du second degré (+30 000 en moyenne) est prévue jusqu'en 2024. Pouvoir exiger un meilleur taux d'encadrement élèves/professeur permettant un enseignement de qualité (24 élèves en collège, 28 en lycée) et la reprise en main de notre métier ne doit pas nous sembler utopique et doit s'accompagner de moyens à la hauteur.

En pleine période de travail sur le budget loi de finances 2020, les députés et sénateurs vont devoir se positionner et voter pour le volume des créations en décembre. En les interpellant, comme nous l'avons fait en 2018 pour le budget 2019, nous avons pu obtenir 30 postes supplémentaires pour l'EPS alors que les autres disciplines connaissent une baisse.

Cette année, nous n'avons pas le choix, les chiffres parlent et nous devons renouveler cette interpellation des élus. A chacun de s'en saisir, ça prend 2 minutes en 3 clics.

Les messages ne restent pas sans réponse. Des députés nous font remonter qu'ils ont déposé des questions au Ministre, à la Rectrice.

Lors du CTA (Comité Technique Académique) du 5 novembre 2019, la nouvelle Rectrice, Mme Anne BISAGNI-FAURE, suite à l'interpellation du SNEP FSU sur les besoins en EPS a reconnu la situation et le manque d'enseignants dans la discipline EPS. Elle a également mentionné que cette problématique avait été abordée avec l'Inspectrice Générale en septembre. Nos communiqués de presse, nos écrits au rectorat, nos déclarations sont actuellement entendus par l'administration. C'est une première étape. Nous devons maintenant contraindre les décideurs à recruter plus pour enseigner mieux !

C'est collectivement que nous devons peser :

- [En « cliquant » pour interpeller les élus](#)
- **En signant et en faisant signer la pétition [A télécharger ICI](#) et en la renvoyant à SNEP 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux**

L'action collective peut aboutir !

Le SNEP FSU compte sur toi !

Dossier Non Titulaires

Si le SNEP FSU dénonce la contractualisation et la précarisation qu'elle induit, il reste attaché au respect et droits des personnels et agit pour un plan de recrutement incluant le CAPEPS interne.

C'est dans ce cadre que le SNEP FSU organise des stages pour informer, accompagner les Non Titulaires dans la reconnaissance de leur situation (forfait AS, temps de service, voire allègement de service pour poste partagé, droits aux congés d'été, ...). Ces stages ont aussi pour objet de construire des revendications sur : l'accès aux formations, la préparation au CAPEPS, l'urgence de l'augmentation des postes aux concours (interne et externe), la mise en place d'un plan de titularisation, la recreation d'un CAPEPS réservé....

C'est ensemble (titulaires et non titulaires) que nous devons agir pour améliorer la reconnaissance du métier.

Le 21 novembre à Bordeaux et le 22 novembre 2019 à Dax, Nathalie BOJKO (Secrétaire nationale responsable du dossier Non Titulaires) et Fabrice ALLAIN (Secrétaire départemental 33 et membre de la commission nationale Non Titulaires) ont animé ces stages.

Nathalie LACUEY

s3-bordeaux@snepfsu.net